



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 36675

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de reconnaissance dont souffre la profession de sages-femmes. Après cinq années d'études hospitalo-universitaires exigeantes, les sages-femmes accomplissent un travail exceptionnel. Il lui rappelle que le rapport 2011 de la Cour des comptes préconisait très clairement de remettre les sages-femmes au coeur du système de soin des femmes, en premier recours. Il déplore les conditions matérielles et financières dans lequel s'exerce cette profession, dont la revalorisation s'avère indispensable car elle pourrait permettre d'améliorer les indicateurs français de mortalité périnatale. Par conséquent, il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour l'avenir et la revalorisation de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36675

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9161

Question retirée le : 10 septembre 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)